



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025

Action	Soutenir et développer l'agriculture biologique	N° O3.A9.24
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Animer un point d'accueil bio / conversion

Apporter un conseil spécialisé aux agriculteurs

Résultats : 466 agriculteurs engagés en agriculture biologique en 2015 - 23 000 ha de surfaces cultivées en agriculture biologique (6% de la SAU du département de la Haute-Garonne).

En 2022 : **1 097 exploitations en agriculture biologique, 52 300 ha dont 7 978 ha en conversion bio à l'échelle du département.**

En 2022, la Bio continue sa progression en Occitanie mais celle-ci ralentit. Ce **ralentissement** sera d'autant plus important en 2023 du fait de la **crise conjoncturelle que la filière bio** traverse. En effet, l'inflation et les prix des cours des productions agricoles bio en forte baisse ont mis un coup de frein aux conversions. Nous voyons à ce jour un phénomène de déconversion qui reste pour l'instant raisonnable mais qui pourrait être plus important en 2024.

Partenariats techniques et financiers : Organismes certificateurs, collectivités, Interbio Occitanie, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Région, Agence de l'eau, instituts techniques



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Développer les circuits courts	N° O3.A9.25
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Développer des points de vente comme le Drive fermier toulousain (2014-2023)

Développer le réseau Bienvenue à la ferme (opération lancée dans les années 90)

Développer le réseau « Produit sur son 31 » (opération lancée en 2012) et « La Brique Rose » (opération lancée en 2022)

Dans le but de diversifier les productions sur le territoire du Sud Toulousain, de répondre aux attentes fortes des consommateurs en termes de produits locaux et de vacances à la ferme, et d'accompagner les collectivités dans leurs démarches d'alimentation locale.

Résultats :

Fort développement du Drive fermier toulousain durant le confinement de 2020 : commandes multipliées par cinq, une trentaine de producteurs locaux, fidélisation et renouvellement de la clientèle, preuve que l'offre de produits locaux est intéressante.

Malgré les moyens déployés par la Chambre d'agriculture, le développement important d'offres concurrentes a mis à mal ce dispositif, entraînant sa fermeture fin 2023. La Chambre d'Agriculture s'est engagée auprès des producteurs adhérents à leur trouver des solutions alternatives.

23 Agriculteurs labellisés Bienvenue à la ferme sur le Pays Sud Toulousain en 2023 (115 sur l'ensemble du département), la plupart en vente directe de produits fermiers, deux fermes auberges, trois hébergements à la ferme, quatre proposant des activités de loisirs à la ferme (ferme équestre, ferme pédagogique). Certains pouvant cumuler plusieurs activités. Potentiellement 3 adhérents supplémentaires sur 2024.

2 producteurs de la Brique Rose sur le Sud Toulousain et à minima 4 revendeurs.

Partenariats techniques et financiers : MIN ; Association Produit sur son 31 ; Drive fermier toulousain, Chronofresh, Applicolis



Portes ouvertes Bienvenue à la Ferme dans les 29 fermes du département

Parole d'élus : « Afin de créer davantage de valeur sur notre territoire et d'augmenter les revenus des exploitations agricoles du département, nous souhaitons développer et diversifier les circuits de proximité. En effet, les circuits et les filières courtes offrent plusieurs avantages : ils permettent de valoriser les productions agricoles locales, renforcent notre souveraineté alimentaire, réduisent l'empreinte carbone et stimulent l'économie locale. Dans cette dynamique, la Chambre d'agriculture soutient activement les agriculteurs et les porteurs de projets qui souhaitent transformer leurs produits, les commercialiser en circuit court ou en filières courtes ou encore développer des activités d'agritourisme. Ces initiatives représentent de véritables leviers de diversification et créent de nouvelles opportunités pour améliorer le revenu des exploitants et pour accueillir les consommateurs directement sur les fermes. C'est dans cet esprit que l'événement Fermes en fête est organisé chaque année en Haute-Garonne. Pour garantir une approche cohérente et structurée, nous avons mis en place un comité d'orientation dédié aux circuits courts. Ce comité a pour objectif de promouvoir cette pratique tout en impliquant l'ensemble de nos partenaires dans son développement, afin de créer un véritable écosystème favorable à la croissance des circuits de proximité. » **Marion BENAZET, Secrétaire adjointe de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et Christophe RAFFIT, Secrétaire adjoint de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne**



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025		
Action	Réaliser des diagnostics environnementaux des exploitations d'élevage	N° O3.A9.26
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Mettre en œuvre un diagnostic global permettant d'évaluer les impacts environnementaux de l'exploitation et de construire un plan d'actions pour améliorer les performances environnementales, techniques et économiques, et identifier le rôle des exploitations d'élevages dans la séquestration carbone.

Résultats : Réalisation de diagnostics CAP2ER pour **32 éleveurs** du département dès 2019 avec engagement dans un **label bas carbone** pour 5 ans. Aujourd'hui, de nouvelles visites sont en cours pour faire le point à mi-parcours.

Réalisation également de **20 bons Diagnostic Carbone chez des jeunes agriculteurs** dans le cadre du plan de relance, avec un rendu chiffré de leur empreinte carbone, réalisation d'une analyse de la **vulnérabilité de leur exploitation face au changement climatique** et d'un plan d'actions visant à leur faire des propositions afin d'intensifier le **stockage du carbone** sur leur exploitation.

Un travail est également engagé chez 8 céréaliers avec une proposition d'engagement dans une démarche de labellisation.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Mettre en place une mesure agro-environnementale et climatique en système polyculture élevage	N° O3.A9.27
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Mise en place de la mesure pendant 5 ans de 2017 à 2022 pour les territoires éligibles : Rieumes, Le Fousseret, Cazères, Rieux, Montesquieu, Cintegabelle, Carbonne, Auterive. Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de l'engagement.

Résultats :

112 éleveurs se sont engagés dans la mesure pour un total de **12 000 ha entre 2017 et 2022**. La mesure système polyculture élevage a été un succès, les engagements sont pour la plupart arrivés à échéance. La Chambre d'agriculture et le Conseil départemental ont de nouveau déposé un projet agroenvironnemental pour les 5 prochaines années avec un nouveau cahier des charges qui met toujours l'accent sur la **part d'herbe, la gestion de la fertilisation, la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires**. 40 nouveaux agriculteurs se sont engagés en 2023. Des accompagnements individuels, collectifs et des formations vont être organisées chaque année.

Partenariats techniques et financiers : Conseil départemental 31, CER France, Conseil Régional, DRAAF, DREAL, DDT, syndicats agricoles

	Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025	
Action	Développer des projets agroécologiques	N° O3.A9.28
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

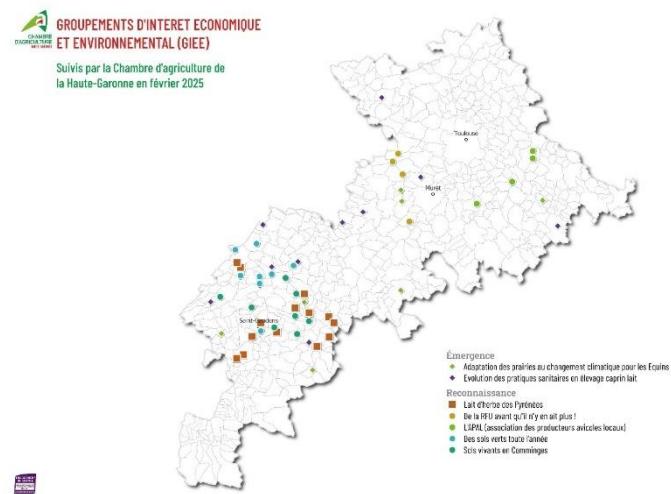
Accompagner les Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental (GIEE) : Montage du dossier de reconnaissance, pilotage administratif et suivi technique, journées techniques et mise en place de formations.

Résultats : La Chambre d'agriculture accompagne 7 GIEE sur le département, sur des thématiques différentes : la gestion de l'eau, de l'herbe, l'aviculture, la conservation des sols, etc.

Sur le territoire du Pays Sud Toulousain, il existe un GIEE Equin qui vise à l'adaptation des prairies face au changement climatique, un GIEE Caprin lait pour l'évolution des pratiques sanitaires d'élevage et une amélioration du bien-être animal, enfin, un GIEE Avicole pour maintenir, développer et créer des ateliers avicoles afin de proposer des produits alimentaires locaux, durables et sains.

Le GIEE Equin, notamment, souhaite engager un travail sur l'adaptation des pâturages au contexte pédoclimatique pour avoir de l'herbe toute l'année grâce à des variétés ou des espèces résistantes à la sécheresse, pour faire du stock et avoir des

fourrages de qualité. Il vise aussi à améliorer les pratiques et notamment la gestion du pâturage et des fauches avec pour objectif de subvenir aux besoins de production en limitant le recours aux concentrés dans les rations, tout en conservant la bonne santé du troupeau. Ces actions permettront aux agriculteurs de tendre vers l'autonomie fourragère, énergétique et protéique. Les essais seront effectués sur prairies permanentes et prairies temporaires. Le



but est de travailler sur la gestion des transitions alimentaires lors du changement de prairies, ainsi



que sur le choix de la rotation pour savoir quelle prairie serait la plus adaptée pour quel stade physiologique.

Ces GIEE ont pour objectifs de tester, d'expérimenter, afin de produire des résultats qui pourront être communiqués et réutilisés par d'autres agriculteurs. Des fiches techniques, des articles de presse, des vidéos sont réalisées chaque année.

Pour chaque GIEE, un diagnostic agro écologique est réalisé sur chacune des exploitations concernées.

Partenariats techniques et financiers : FDCUMA 31, CUMA de Lautignac, ACVA du Fousseret et d'Aurignac, LEPA du Comminges



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025		
Action	Innov'action	N° O3.A9.29
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Promouvoir les agriculteurs innovants lors d'un évènement annuel, de journées portes ouvertes de fermes, par la délivrance de Label.

Résultats : Tous les ans la Chambre d'agriculture organise l'ouverture sur une exploitation innovante et en transition agro écologique aussi bien en élevage (plantation de haies, agroforesterie...) qu'en grandes cultures (mise en place de légumineuses, passage en bio et HVE, utilisation de matériel innovant et performant).

Cette opération est destinée aux agriculteurs, aux professionnels et aux étudiants.

Partenariats techniques et financiers : Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Conseil sur la gestion du pâturage	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Accompagner les éleveurs dans la valorisation des prairies grâce à la maîtrise du pâturage. Promouvoir les agriculteurs innovants lors d'un évènement annuel, de journées portes ouvertes de fermes, par la délivrance de Label.

Résultats : Les agriculteurs souhaitant être accompagnés par la Chambre d'Agriculture sur la thématique de la gestion du pâturage reçoivent 4 visites par an d'un conseiller spécialisé. Ces visites sont individuelles et permettent à l'éleveur de gagner en autonomie alimentaire et en rentabilité, tout en préservant l'environnement et le paysage. Sur le territoire du Pays Sud Toulousain, se sont environ 15 agriculteurs en contact régulièrement avec la Chambre d'agriculture sur ces thématiques.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026	
Evaluation	
Décembre 2025	
Action	Programme OGAYA
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable
	Axe 9 : Développer une agriculture durable
	Atténuation

Bilan de l'action 2020-2026

Bulletin irrigation

Depuis 2019, la Chambre d'agriculture 31 et le Conseil Départemental 31 s'associent pour proposer aux agriculteurs un bulletin technique sur l'irrigation. Il est publié chaque semaine entre fin mai et mi-septembre et apporte du conseil sur la gestion de l'irrigation. Il est réalisé à l'aide d'un réseau de parcelles de références équipées de sondes tensiométriques et réparties sur le territoire. Il contient un point sur l'humidité du sol mesurée par les sondes, le suivi des stades des cultures, la consommation en eau et les prévisions météorologiques, ce qui permet aux agriculteurs d'ajuster l'irrigation au plus près des besoins. Des points techniques sous forme d'articles sont également proposés. Hors période estivale, des bulletins sont publiés ponctuellement : en octobre pour faire le bilan de la campagne d'irrigation, en hiver pour approfondir divers sujets techniques ainsi qu'en mai pour apporter du conseil sur l'irrigation des céréales à paille. Ce bulletin est destiné aux irrigants de tout le département.

Réseau de fermes

Le réseau de fermes fait partie du programme Ogaya, de même que les bulletins d'irrigation. Il s'agit d'un programme commun à une quinzaine de Chambres d'agriculture du Sud-Ouest. Il a été créé pour répondre aux attentes des agriculteurs irrigants d'Adour-Garonne et produire du conseil sur la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

Le réseau de fermes est un dispositif d'acquisition de connaissances qui suit des fermes innovantes sur la gestion de l'eau : agronomie et pilotage de l'irrigation. Ces fermes sont accompagnées individuellement et collectivement.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026		
Evaluation		
Décembre 2025		
Action	L'observatoire de la pousse de l'herbe	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

La Chambre d'agriculture et l'Institut de l'élevage sont aussi impliqués, depuis avril 2024, dans le projet de l'observatoire de la pousse de l'herbe afin de surveiller la croissance de l'herbe par région fourragère. À terme, il s'agit d'avoir un véritable état des lieux des pâturages grâce à ce suivi de terrain. Les agents de la Chambre d'agriculture de la Haute Garonne mobilisés, passent toutes les semaines du 1er février au 1er novembre sur les 10 exploitations engagées et ils mesurent entre 10ha et 30ha de pâturage grâce à un herbomètre connecté.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026		
Evaluation		
Décembre 2025		
Action	Organisme Unique	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 implique une réforme pour les autorisations de prélèvements à des fins agricoles à partir de plans d'eau, de rivières et des nappes d'accompagnements. Un organisme unique (OU) est une structure qui a en charge la gestion et la répartition des volumes d'eau prélevés à usage agricole sur un territoire déterminé. Les Organismes Uniques répondant à une logique de Bassins versants, leurs territoires est différent des délimitations administratives. Il existe 7 Organismes Uniques en Haute-Garonne.

Afin de défendre l'irrigation, indispensable à nos cultures, et les intérêts des irrigants, les élus de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne ont souhaité piloter l'Organisme Unique Garonne Amont. Ce pilotage est réalisé par le Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, dans le cadre du comité de gestion auquel sont associés les Chambres d'agriculture du Lot, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège. Le périmètre des OU n'est pas basé sur les limites du département mais par bassin pour une gestion plus cohérente de la ressource en eau. L'OU Garonne Amont couvre 5 bassins à cheval sur 7 départements.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026

Evaluation

Décembre 2025

Action	Accompagner les ASA (Associations Syndicales Autorisées : irrigation collective) dans leurs démarches : assemblées générales, modifications statutaires et appui juridique	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 3 : La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable	
	Axe 9 : Développer une agriculture durable	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Le territoire de la Haute-Garonne compte 53 ASA dont 21 gérées par la Chambre d'agriculture 31. Ces dernières font l'objet d'une convention avec la Chambre d'agriculture 31 quant au suivi de leur gestion et à l'établissement de leur budget. Cela comprend la tenue de leur comptabilité : mandatement des dépenses, préparation des titres, échanges avec la trésorerie, établissement des comptes et budget. Ainsi que la réalisation des assemblées générales : convocation des membres, présentation du rapport financier, rédaction des délibérations.

Du conseil est également proposé aux ASA sur les demandes de subvention, les modifications de statuts et les aspects juridiques par exemple.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025		
Action	Développer les énergies renouvelables sur les exploitations agricoles	N° O5.A16.38
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 5 : Un territoire à énergie positive Axe 16 : Contribuer au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de méthanisation, photovoltaïques et bois énergie depuis 2009.

Concernant le photovoltaïque, la Chambre accompagne depuis 2019 les porteurs de projet dans la solarisation de la toiture de bâtiment neuf et/ou existant. Assistance à maîtrise d'ouvrage : réalisation d'études de faisabilités technique et économique, négociation de devis et de garanties préalablement à la signature avec un installateur photovoltaïque.

Résultats :

14 projets de méthanisation en cours sur le département.

Plus de 80 agriculteurs ont bénéficié de conseils sur le photovoltaïque à l'échelle du département

2.1 MWC raccordés ou en cours de raccordement pour le compte de **10 porteurs de projets**.

1 journée par an dédiée à la valorisation des bois, des haies, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, à destination des agriculteurs et des collectivités.

Partenariats techniques et financiers : Collectivités, installateurs photovoltaïques.



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025

Action	Collecter les plastiques agricoles usagés	N° O6.A18.49
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 6 : Un territoire à énergie positive	
	Axe 18 : Tendre vers une consommation et une alimentation durable et en limiter l'impact	
	Atténuation	

Bilan de l'action 2020-2026

Depuis 2008, mise en place de points de collecte ; Collecte sur les déchetteries de Rieumes, du Fousseret, de Carbonne, de Montesquieu Volvestre et de Mondavezan

Formation des agriculteurs Animation du comité de pilotage

Réalisation d'un document complet sur les types de déchets collectés, les consignes, les dates et les lieux de collecte.

Résultats :

110 tonnes de plastiques usagés (films d'enrubannage et bâches d'ensilage) sont collectées sur le département par an, **32 tonnes de ficelles et filets**. Le recyclage des plastiques agricoles permet de fabriquer des sacs poubelles, des raccords pour le bâtiment, des ficelles éco-conçues, des tubes pour l'industrie, etc. La Chambre d'agriculture mobilise 11 déchèteries sur le territoire départemental.

Partenariats techniques et financiers : ACVA locales ; Communautés de Communes ; Coopératives agricoles



Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025

Action	ClimaTerra (échelle départementale) : Plan global d'accompagnement des exploitations face au changement climatique	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 6 : Un territoire adapté au changement climatique	
	Axe 18 : Tendre vers une consommation et une alimentation durable et en limiter les impacts	
	Adaptation	

Bilan de l'action 2020-2026

ClimaTerra, s'inscrit dans la continuité du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, et traduit la volonté d'accompagner tous les agriculteurs en leur proposant un diagnostic de vulnérabilité de leur exploitation face au changement climatique, la mise en avant de solutions opérationnelles et individualisées ainsi que l'appui d'un conseiller pour leur mise en œuvre.

Ce projet exploratoire de 3 ans (2023-2026) a pour objectif à terme de proposer à tous les agriculteurs un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé "un agriculteur, un projet", visant à renforcer la résilience de l'exploitation face au changement climatique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025	
Action	Volet agricole du Projet de territoire Garon'Amont	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 6 : Un territoire à énergie positive	
	Axe 19 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	
	Adaptation	

Bilan de l'action 2020-2026

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne porte actuellement un projet de territoire pour la gestion de l'eau sur le périmètre de la Garonne amont (PTGA).

Entre 2019 et 2020, une première phase de travail, sous la forme d'une grande concertation citoyenne a permis de consigner les attentes et besoins de l'ensemble des acteurs du monde de l'eau et des habitants du territoire Garon'Amont afin de faire émerger des recommandations. Dans un second temps, des projets d'actions ont vu le jour à travers la concertation des partenaires du territoire. Ces actions se déclinent en 4 axes :

- Conclure un pacte de gouvernance participatif
- Assurer le stockage de l'eau en s'appuyant sur les réserves existantes et en préservant les milieux humides, ou en co-construisant un cadre pour envisager la création de nouvelles réserves
- Redéfinir l'aménagement du territoire en lien avec l'amélioration du grand cycle de l'eau et la restauration des milieux.
- Accompagner la sobriété et les économies d'eau

Ce dernier axe de travail est réalisé en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne à travers la création d'un observatoire technique des cultures irriguées et la réalisation de diagnostics sur la gestion de l'eau afin d'améliorer les performances en irrigation et renforcer les liens de solidarité territoriale

Les diagnostics sont bâtis sur une approche agro-écologique globale de l'exploitation qui aborde les aspects liés à la gestion de l'eau, des sols, des cultures, ainsi que les aspects économiques et sociaux.



Des réunions bout de champ sont aussi régulièrement organisées sur le territoire du PTGA afin d'échanger entre agriculteurs et conseillers de la Chambre d'agriculture notamment sur diverses thématiques (santé et gestion des sols, pilotage de l'irrigation, couverts végétaux etc.).

Entre 2023 et 2024, plus d'une centaine d'exploitations du territoire ont été diagnostiquées. La phase de suivi et de conseil est maintenant en cours jusqu'en 2026.

Zoom sur la réunion de bout de Champ au Fousseret : Une réunion Bout de champ était organisée le mardi 11 février au Fousseret sur la gestion des sols à travers la réalisation de profils culturaux.



« La gestion des sols à travers la réalisation de profils culturaux »

	Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026 Evaluation Décembre 2025	
Action	Le Plan d'action territorial de Cap Blanc pour améliorer la qualité de l'eau	N° nouveau
Porteur	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne	
Stratégie	Orientation 6 : Un territoire à énergie positive	
	Axe 19 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	
	Adaptation	

Bilan de l'action 2020-2026

Le Captage d'eau potable Cap Blanc situé sur la commune de Lavelanet de Comminges, a été classé captage prioritaire du fait de sa vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses (nitrates et produits phytosanitaires), et de sa localisation stratégique. Ce captage, le seul du secteur, permet d'alimenter en eau potable 10 000 habitants répartis sur 6 communes : Cazères, Couladère, Lavelanet-de-Comminges, Saint-Julien sur Garonne, Gensac-sur-Garonne, Le Plan. Son aire d'alimentation s'étend sur près de 750 ha, majoritairement occupés par des terres agricoles.

La dégradation de la qualité des eaux souterraines sur ce point de captage a conduit à la mise en place d'un Plan d'Action Territorial (PAT1), validé en 2011, et se terminant en 2016, soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Ce Plan d'Action a ensuite été poursuivi 5 années de plus sous la forme d'un PAT2, de 2017 à 2021. Au 1er janvier 2019 l'animation du PAT est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT).

Lors de ces 10 années, il a été mis en place, des actions de sensibilisation et d'accompagnement aux changements des pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et des acquisitions foncières grâce au soutien des partenaires techniques et financiers et au volontariat des acteurs locaux.

Les deux premiers PAT ont permis d'améliorer significativement la qualité de l'eau de la ressource et de ne plus avoir de dépassement de seuil de qualité sur les nitrates et les pesticides. Le PAT 3, lancé le 1er septembre 2024, a pour but de sécuriser ces résultats. La Chambre d'agriculture poursuit le travail de suivi des exploitations présentes sur l'aire d'alimentation de captage afin de travailler sur une diminution des transferts de nitrates et produits phytosanitaires vers les eaux de surfaces et souterraines.

Une phase d'échange avec les exploitations présentes sur le périmètre de protection rapproché et plus largement sur l'aire d'alimentation de captage est en cours de mise en place. L'objectif étant de



disposer d'un état des lieux des pratiques agricoles pour identifier la marge de progression restante et être en mesure de proposer des pistes de travail répondant aussi bien aux objectifs de développement des exploitations que de limitation des transferts de polluants vers la ressource.